

**COMPTE-RENDU CONSEIL DES SAGES**  
**LUNDI 18 AVRIL 2016 A 15 h 30**

Le Lundi dix-huit avril deux mil seize, à quinze heures trente, le Conseil des Sages, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la Mairie de Caudebec en Caux à l'initiative de Madame CIVES.

Étaient présents : M. BOULET, M. BOURDON, M. BREDEL, M. CLOUET, M. DUVAL, M. HUGUET, Mme JARDIN, Mme LAURENT, Mme LAVEILLE, Mme LEFOULON, M. LEVITRE, M. MALANDAIN, M. VISSE.

Étaient absents excusés : M. BARON, Mme GOUPY.

Était absente : Mme DHALLEWYN (n'a pas reçu la convocation).

Étaient également présents : Mme CIVES, Adjointe au Maire chargée de la Vie Intergénérationnelle, M. TERRIAL, élu référent de Saint Wandrille de Rançon, Mme GODEFROY, coordinatrice Conseil des Sages.

### **INTRODUCTION DE LA SEANCE**

Madame CIVES ouvre la séance et informe les membres du Conseil des Sages que, durant cette réunion, seront évoqués les sujets suivants :

- Commune Nouvelle
  - Présentation de l'organisation du Conseil Municipal au sein de la nouvelle commune
  - Groupe de travail
  - Proposition de candidature Saint Wandrille et Villequier
- Travaux
- Informations et questions diverses

### **Commune nouvelle** :

Madame CIVES présente Monsieur Jacques TERRIAL, élu de Saint Wandrille, aux membres du Conseil des Sages.

Elle informe les membres que Monsieur Jacques TERRIAL sera le référent de la commune de Saint Wandrille et Madame Delphine LOZAY sera la référente de la commune de Villequier.

Il est proposé aux membres du conseil des sages d'intégrer deux personnes de chaque commune. Les membres y sont favorables. Madame CIVES propose qu'un appel à candidature soit effectué sur les communes de Villequier et Saint Wandrille. Les membres du conseil des sages sont favorables.

Suite aux questions des membres du CS, Mme CIVES précise les réponses suivantes :

- Depuis le regroupement des communes, ils sont désormais 48 élus.
- Les élus ont intégré un ou plusieurs groupes de travail afin d'organiser des réunions pour la gestion des tâches des différents services municipaux.
- Les agents des services techniques de Villequier et Saint Wandrille sont sous la responsabilité de Nicole RENAUX, Directrice du ST de Caudebec.
- Les membres du CS ont constaté qu'il existait un comité des fêtes à Saint Wandrille de Rançon et souhaitent savoir si un comité des fêtes sera créé sur Caudebec en Caux et/ou savoir si le comité des fêtes de Saint Wandrille de Rançon organisera des manifestations à Caudebec en Caux.

- Adresse postale : Mme CIVES informe qu'une lettre d'information sera distribuée dans les boîtes aux lettres prochainement afin d'informer les administrés sur les modifications d'adresses.  
Les membres du CS en profitent pour demander que la Mairie fasse le nécessaire auprès de la Poste car ils sont plusieurs à avoir constaté des erreurs de distribution de courrier depuis que Les services de la Poste sont centralisés à Yvetot. Ils estiment que le service s'est beaucoup dégradé
- CCAS de la Commune nouvelle : ce dernier a été recomposé avec des membres des 3 communes.
  - Le service du minibus à la demande est élargi aux communes de Villequier et Saint Wandrille de Rançon
  - Le voyage des aînés sera commun aux trois communes et organisé sur deux jours. Il est prévu les mercredis 8 et 15 Juin en Baie de Somme. Une proposition d'instaurer une participation pour éviter les absences. Cette question pourra être évoquée au prochain CCAS pour les années prochaines.
  - L'organisation du repas des aînés restera à la charge de chaque commune.

Selon des échanges au sein de la commune nouvelle entre membres du CS et administrés rencontrés, les membres précisent qu'ils n'ont constaté aucun chamboulement dans la vie des administrés, ils estiment que l'organisation au sein du conseil et des employés de Mairie doit être sûrement plus compliquée et qu'il faut être patient.

#### Travaux :

##### Habitat76 :

La mise en location du programme des 30 logements situés rue de la Sainte Gertrude devrait avoir lieu vers la mi-Juin sous réserve des aléas du chantier.

##### LOGEAL :

Le programme des 8 logements rue de la Sainte Gertrude devrait voir sa mise en service au mois de Juin. La crèche ouvrira ses portes au 1<sup>er</sup> septembre 2016.

##### Terrain FROVOGEL :

Madame CIVES informe les membres que la société GUEUDRY a pour projet la construction d'un immeuble et de maisons jumelées du T3 au T5.

##### Serre municipale :

Les membres du conseil des sages qui ont pu assister à l'inauguration trouvent que c'est une très belle réalisation.

##### Propriété BECU :

Madame CIVES informe qu'un arrêté de péril a été affiché. Il y a un contentieux sur cette maison, raison pour laquelle ce dossier traîne. Situation complexe.

##### Salon de coiffure – Rue de la Vicomté :

Monsieur BREDEL demande s'il est possible de faire un enrobé devant le salon de coiffure afin de pouvoir rattraper la hauteur de marche de l'accès au salon.

*Réponse du ST : ce n'est pas possible car il faudrait le faire pour tous les commerces.*

##### Cinéma :

Monsieur HUGUET précise qu'il y a des fuites d'eau au cinéma, des tâches d'humidité apparaissent après les fortes pluies.

Les photos prises par Monsieur HUGUET sont transmises au Service Technique.

*Réponse du ST : le couvreur a été prévenu et va intervenir.*

Avenue Winston Churchill :

Madame LAVEILLE précise que la chaussée s'affaisse et l'enrobé du trottoir en face de la Résidence « le Mascaret » se soulève à cause des racines des arbres.

*Réponse du ST : En fait, l'affaissement correspond à la fosse qui a été faite pour planter chaque arbre. La terre s'affaisse sous le trottoir.*

Eclairage :

Madame CIVES demande aux membres du Conseil des Sages s'ils seraient favorables à l'extinction de l'éclairage public à partir de 23 h 00 le soir, comme cela est déjà le cas sur la commune de Saint Wandrille de Rançon et Villequier.

Les membres du CS trouvent l'idée dangereuse pour les administrés qui travaillent tard le soir ou très tôt le matin et également aussi pour les promeneurs des soirées estivales. Par contre, ils proposent une diminution des horaires, surtout en période estivale.

Mme CIVES soulève le problème de l'ADAP, les membres du CS (sauf 1 membre) approuvent que mettre les communes dans le noir serait une situation opposée à l'accessibilité, la mal voyance entrant dans le programme de l'ADAP.

De plus les membres estiment que l'économie ne pèse pas suffisamment lourd sur le budget.

Question du CS : Des détecteurs de mouvement pourraient-ils être envisagés ?

*Réponse du ST : Nous allons faire un essai sur 3 luminaires à poser prochainement derrière le multiaccueil. Coût : environ 200 € par mât d'éclairage.*

Chemin du Halage :

L'éclairage du chemin du Halage ne fonctionne pas du parking jusqu'à l'ancienne cale de bac.

Il est également demandé de balayer le petit gravier qui se trouve sur le chemin.

*Réponse du ST : Nombreuses dégradations volontaires sur ces éclairages. Nous en avons déjà remplacé et continuerons à le faire, suivant les disponibilités budgétaires.*

*Les petits graviers viennent du revêtement gravillonné de cette partie du chemin. Très difficile de balayer régulièrement ...*

Balayeuse :

Les membres trouvent que, dans l'Avenue du Latham, le trottoir est sale et ne doit pas être nettoyé à chaque passage de la balayeuse. (Beaucoup de mégots jetés par les fenêtres des voitures)

Le parking du Centre Médico-Social a besoin également d'être nettoyé (parking et sente Hélène Boucher)

*Réponse du ST : L'info sera transmise à l'agent en charge de la balayeuse.*

Mégots :

Les membres proposent que le Maire prenne un arrêté afin d'éviter que les mégots soient jetés sur la voie publique et en particulier près des bars.

*Réponse du ST : C'est déjà interdit par principe (le mégot est un déchet). Pour les bars exploitant une terrasse, c'est rappelé dans leur arrêté d'occupation et doivent ramasser.*

Crottes de chien :

Les membres du CS constatent qu'il y a du mieux.

Container à verre – Carrefour Market :

Il est proposé de créer un trottoir bateau afin que les véhicules ne stationnent pas sur la voie ou de déplacer le container dans l'espace vert se trouvant en face et où se trouvent des places de stationnement ce qui serait plus sécurisé.

*Réponse du ST : demande faite à Caux Seine Agglomération afin d'étudier la pose d'une colonne enterrée à cet endroit. Le bateau pourrait être aménagé en même temps.*

Cimetière :

Certains membres du Conseil des Sages informent qu'il y a des trous à l'entrée du cimetière.

*Réponse du ST : L'info sera transmise aux agents concernés.*

Voûte Boieldieu :

Les membres du CS demandent s'il serait possible de mettre une bande blanche ; ils ont constaté que les véhicules roulent trop vite.

*Réponse du ST : La voie qui débouche de la place Henri IV est prioritaire par principe (zone 30). Dans ce type de zone, la priorité à droite s'applique. Il est déconseillé de faire des marquages au sol.*

Garage derrière ancienne Poste :

Toujours le même problème d'accès au garage ; y-a-t-il une solution ?

*Réponse du ST : Non, pas vraiment.*

Bord de Seine :

Au niveau de la nouvelle ouverture de rivière, des barrières sont-elles prévues ? Les membres du CS trouvent cet endroit dangereux pour les promeneurs et les enfants

*Réponse du ST : Des plantations sont réalisées et devraient faire office de barrage. Pas de barrières prévues.*

Bréchet :

Les marches sont à réparer.

*Réponse du ST : Marches entre la voie du bas et la route d'yvetot : commande passée à Narac.*

Rue de l'Ambion :

Beaucoup de trous (nid de poule) : Partie immeuble jusqu'aux marches

*Réponse du ST : besoin de plus de précisions et les réparations seront faites sans problème.*

Containers enterrés derrière la Poste pour immeuble Boieldieu :

Quelle est la suite du dossier ?

*Réponse du ST : La CVS est relancée à ce sujet.*

Auto-école rue de l'Ambion :

Leurs poubelles restent en tout temps à l'extérieur et sont gênantes.

*Réponse du ST : Les gardes sont déjà intervenus auprès des habitants. Il y a beaucoup moins de sacs déposés en vrac.*

*Une information a été faite (CVS / gardes).*